

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 26 février 2024, à 14 h.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT DE LA CHAIRE DE RECHERCHE HYDRO-QUÉBEC SUR LA GESTION TRANSACTIONNELLE DE LA DEMANDE RÉSIDENIELLE EN PUISSANCE ET EN ÉNERGIE AINSI QUE DU MANDAT DE SON TITULAIRE

CONSIDÉRANT les articles 51 et 68 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT l'article 9.2 de la Politique sur la reconnaissance et le financement des unités de recherche;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-CA655-04.03.05-R7163 (24 septembre 2018) relative à l'agrément de la Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle de la demande résidentielle en puissance et en énergie, pour une durée de cinq ans et la nomination de Kodjo Agbossou, professeur au Département de génie électrique et génie informatique, à titre de titulaire de cette chaire, pour la même durée;

CONSIDÉRANT le Bilan et proposition de renouvellement de la Chaire de recherche;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2024-CE654-04.03.04-R6249, 6 février 2024);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver :

1. le renouvellement de l'agrément et de sa nouvelle dénomination soit la Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle de l'énergie électrique, pour une durée de cinq ans;
2. le renouvellement du mandat de Kodjo Agbossou, professeur au Département de génie électrique et génie informatique, à titre de titulaire de cette chaire, pour une durée de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général